



---

## **MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE**

### **Mission de coordinateur SPS pour la construction d'une Antenne Autonomie Handicap à Saint-Jean pour la Collectivité de Saint-Barthélemy**

---

COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY  
Direction des Services Techniques  
Marchés passés selon la procédure adaptée :  
Articles R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique.

#### **Objet et description de la consultation :**

**La Collectivité de Saint-Barthélemy recherche un coordinateur SPS pour la construction d'une Antenne Autonomie Handicap à Saint-Jean**

La coordination SPS comprend la réalisation d'un PPSPS (Plan de prévention de la sécurité et protection de la santé) et tout le suivi du chantier.

Le coordinateur SPS devra présenter une offre complète et apportera son conseil au maître d'ouvrage.

Le coordinateur SPS devra formaliser les actes de coordination à chaque étape du projet.

#### **Lieu principal d'exécution :**

Saint Jean, 97133 SAINT-BARTHELEMY

Code NUTS : FRY1

#### **CPV global à la consultation**

**CPV principal** : 71317210-8 Services de conseil en matière de santé et de sécurité.

Dévolution en marché unique.

#### **En phase réalisation :**

- Inspection commune avec les entreprises.
- Suivi du respect des mesures arrêtées en phase conception.
- Adaptation si nécessaire des mesures selon les changements de méthodologie : PGC, PPSPS
- Modification du DIUO selon la réalité du chantier et ses évolutions
- Communication de manière constructive avec le Maître d'Ouvrage / Maître d'Œuvre et les entreprises pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles

#### **En phase réception :**

Remise d'un DIUO adapté au projet, composé de solutions réelles pour des interventions en sécurité

Démarrage de la prestation du coordinateur SPS : octobre 2026

Démarrage prévisionnel des travaux le 02 janvier 2027 pour une durée de 24 mois.

L'enveloppe financière des travaux est estimée à 7.5 millions euros.

### **Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

**Procédure :** MAPA ouvert

### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix : 50 %
- Disponibilité et fréquence des visites de chantier : 40 %
- Valeur technique et références équivalentes : 10%

### **Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 26MA10

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 24 avril 2026

*Date limite de réception des offres :* 05 juin 2026- 12H00 (Heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

La présentation du programme est à récupérer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou à retirer sur place à l'hôtel de la Collectivité - Gustavia - Service de la Commande Publique (une clé USB sera requise).

### **Conditions de remise des candidatures**

Offre à déposer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou à envoyer par email sur [commande.publique@comstbarth.fr](mailto:commande.publique@comstbarth.fr)

ou à déposer contre récépissé au Service de la Commande Publique :

Service de la Commande Publique  
Hôtel de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY  
BP 113  
La Pointe Gustavia  
97098 SAINT BARTHELEMY

**Signature des documents transmis par le candidat**

Pas d'obligation de signature électronique.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mr Bruno SANCHEZ, à la Direction des Services Techniques au 0690558189 (Tél) – Email [bruno.sanchez@comstbarth.fr](mailto:bruno.sanchez@comstbarth.fr)  
Adresse : Hôtel de la Collectivité - La Pointe - Gustavia - 97133 SAINT-BARTHÉLEMY

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

**Service pour renseignements sur recours**

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

34 Chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>